

L'Algérie à l'heure du photovoltaïque

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4125 - Dimanche 19 mars 2017 - Prix : 10 DA

Retard dans les travaux de la station d'épuration d'Akbou

La société portugaise Sitel exclue du projet

Page 24

Elections législatives à Béjaïa

12 sièges pour quels programmes ?

Page 2

L'après-Daech

Par Mohamed Habili

Alors que l'armée irakienne avance lentement mais sûrement dans la partie ouest de Mossoul, qu'elle occupe déjà en partie, le compte à rebours pour l'offensive contre l'autre grand bastion et capitale de Daech, Raqqa, a commencé. Les Forces démocratiques syriennes à dominante kurde, qui s'y préparent depuis des mois, fixent au début du mois d'avril le début du lancement de ce qui sera probablement la dernière bataille d'envergure contre Daech. D'ici là, les forces irakiennes auraient vraisemblablement pris d'autres quartiers de Mossoul ouest. Elles se seraient en particulier emparées de la mosquée d'où Aboubakr Al Baghdadi a proclamé le califat en juillet 2014, pour autant qu'elles n'aient pas achevé de libérer toute la ville. Jusqu'à présent certes l'Etat islamique, à Mossoul en tout cas, continue de se défendre avec acharnement, même si nombre de ses chefs, dont Al Baghdadi, ont déjà quitté la ville, mais au vu de tous les coups qui lui ont été portés, il est possible qu'il ne soit pas loin maintenant d'être au bout de ses capacités de résistance et qu'il en vienne donc à s'effondrer brusquement. Au rythme où va la bataille de Mossoul, il se pourrait bien que la partie ouest de la ville, dont on disait qu'elle serait plus difficile à reprendre que la partie est, eu égard notamment à sa topographie différente, soit libérée finalement plus rapidement. Le Premier ministre irakien avait déclaré que cela serait chose faite au mois de mars.

Suite en page 3

Pour que les doléances des citoyens soient entendues

Optimiste, Benyouunès appelle les Algériens au vote massif



«C'est le taux de participation des électeurs qui donnera avant tout de la crédibilité, de la légitimité et plus de véracité aux prochaines élections. Pour cela, il faut que le peuple vote en force ce jour-là en vue d'un réel changement», a déclaré, hier à Alger, Amara Benyouunès, président du Mouvement populaire algérien (MPA).

Lire page 2

ONU/Sahara occidental

Entretien entre le secrétaire général de l'ONU et le président sahraoui

Page 4

Le trône de la chanson berbère en attente d'héritiers

Il y a cinq ans, Khelifi Ahmed...

Page 13

Pour que les doléances des citoyens soient entendues

Optimiste, Benyounès appelle les Algériens au vote massif

■ «C'est le taux de participation des électeurs qui donnera avant tout de la crédibilité, de la légitimité et plus de vélocité aux prochaines élections. Pour cela, il faut que le peuple vote en force ce jour-là en vue d'un réel changement», a déclaré, hier à Alger, Amara Benyounès, président du Mouvement populaire algérien (MPA).

Par Yacine Djadel

Animant, hier à la Safex d'Alger, une conférence dans le cadre des préparatifs de son parti politique aux élections du 4 mai prochain, Amara Benyounès a ouvert son discours en mettant l'accent sur la première condition de cette campagne. Pour le président du MPA, un fort taux de participation est indispensable à la réussite des élections à venir. «Tous les Algériens ont le droit de faire part de leur opinion, car il n'y a pas de solution sans les voix et l'urne», a-t-il affirmé. «Même les opposants se doivent de voter afin d'être dans les normes démocratiques. Si on veut justement combattre la fraude électorale, on doit voter», a-t-il ajouté, adressant ce message beaucoup plus à l'égard de ceux qui remettent en cause la transparence de ces élections. A ce propos, le premier responsable du Mouvement populaire algérien a assuré que c'est un des devoirs de son parti de garantir une totale attitude démocratique vis-à-vis des électeurs et des autres partis opposants. Pour Amara Benyounès, c'est également une occasion de donner à l'étranger une image du pays autre que celle qu'on nous attribue. «En votant en toute discipline, dialogue, débat et concertations diverses avec les citoyens, cela jouera un grand rôle pour la crédibilité de la campagne», a-t-il



indiqué devant de nombreux militants du MPA venus du bureau de Paris. Une manière pour le président du MPA de rappeler le crédo du parti : la modernité et les principes de pluralité démocratique. Sur ce point, il a ajouté que «si nous voulons avoir un pays moderne, développé, le changement ne viendra que par le vote. Car si le taux de participation s'avère faible, cela mettra en jeu les réformes auxquelles le peuple

algérien aspire tant». Amara Benyounès s'est attardé sur l'importance de l'acte de voter avant de passer à d'autres volets, à savoir le rappel du programme proposé par le MPA. Il a même suggéré de rendre obligatoire le vote pour les citoyens. Dans son raisonnement, il dit que c'est un devoir national. Pour ce qui est toutefois des méthodes de compte employé son parti lors de la campagne afin d'obtenir le plus de voix, Benyounès a pro-

posé la campagne de proximité.

Vers la campagne de proximité pour le MPA : se rapprocher au maximum du citoyen

Afin de s'enquérir de l'avis des citoyens durant la campagne à venir, Benyounès a demandé à tous les représentants de son parti de toutes les

wilayas d'aller vers une campagne de proximité. Le but est de se rapprocher le plus des gens pour les écouter. L'attente des médias n'est pas suffisante pour lui, ajoutant que maintenant le travail du MPA est d'aller à la rencontre des Algériens et de ses futurs électeurs.

Résorber le chômage des jeunes universitaires : une priorité dans le programme du MPA

Au moment où le président du MPA a évoqué les questions d'enjeux économiques comme le pouvoir d'achat et notamment le chômage chez les jeunes diplômés des universités, il a promis de lutter contre ces problèmes de taille auxquels font encore face des milliers d'Algériens. Selon lui, l'Etat doit obligatoirement créer de grandes entreprises et les moderniser. Mais avant il faut que les gestionnaires de celles-ci ne les dirigent qu'en utilisant des approches scientifiques de l'économie. «Il n'y a pas d'économie islamique, ni d'économie démocratique ni autre. C'est un domaine qui reste avant tout scientifique», a-t-il rappelé. Pour Benyounès, l'inflation des prix n'est due qu'à la loi de l'offre et de la demande, c'est ce qui devrait être contrôlé, a-t-il conclu. Y. D.

Elections législatives à Béjaïa

12 sièges pour quels programmes ?

On connaît désormais les indépendants et les partis politiques qui concourront pour obtenir un ou des sièges parmi les 12 fauteuils accordés à la wilaya de Béjaïa au sein du Parlement à l'issue du vote du 4 mai prochain. Cependant, on ne sait rien des programmes des candidats ou des partis politiques. Il faut dire qu'il n'y aura sans doute pas de surprise puisque les programmes, ou plus exactement les promesses faites lors de la campagne électorale des élections parlementaires de mai 2012 n'ont pas été réalisées ou, disons les choses franchement, n'ont pas été concrétisées et tenues. On ne voit les députés que lors des cérémonies officielles. Ils ne font rien pour les citoyens qui les sollicitent pour régler leurs problèmes, quand bien même ils seraient simples. On a eu à le vérifier nous mêmes, lorsque des citoyens nous sollicitent comme intermédiaires. Qu'ont-ils fait au juste pour plaider la cause des démunis et de la clas-

se moyenne notamment, lors des flambées des prix des produits agricoles et alimentaires en général ? Ils sont restés silencieux face à la souffrance de citoyens qui continuent à acheter la pomme de terre qui a atteint les 100 DA, l'ail qui atteint les 1 200 DA, la banane à 750 DA, etc. Faire de la politique c'est bien, mais les préoccupations des citoyens sont aussi de la politique. Les partis et les indépendants dont les candidats décrocheront des fauteuils au prochain Parlement devraient réfléchir à ces questions et bien d'autres et travailler dans l'intérêt des populations et leur confort au lieu de réfléchir seulement à leur carrière politique. Ils sont redevables devant Dieu et devant le peuple. Ainsi, la course est désormais lancée et elle sera officielle dans trois semaines pour le partage des 12 sièges de députés attribués à la wilaya. Bouchoucha Kamel, candidat du RND, se battra avec ces camarades pour garder les deux sièges du parti. La députée sor-

tante du RND en rupture de bon avec son parti, M^{me} Zina Ikhlef, va tenter de décrocher un siège et la maintenir mais cette fois-ci sous les couleurs du RPR. M^{me} Ikhlef Zina a pu se soumettre à la règle des 3 000 signatures avec succès. Hamour Idir, ex-président de l'APC d'Adekak, conduira sa liste du MEN. Il a échappé à la règle de la collecte des parainages grâce à la dizaine d'élus que le parti compte. Le PST, qui a réussi à valider son dossier après la collecte des signatures, s'engage avec l'enseignant universitaire Kamel Aïssat. Smail Mira, ex-député et actuel maire de Tazmalt, voudrait reprendre la place qu'il avait perdue lors des précédentes législatives à l'hémicycle de l'APN sous les couleurs du MPA. Sa liste a été acceptée avec comme second un ex-délégué des archs, Aït Mokhtar Lyès de la ville de Béjaïa. Le FNA entre en course avec Hassen El-Hafidh, un élu APW, démissionnaire du FFS, son ex-parti. Le Parti des travailleurs (PT), lui, a opté pour

Nasri Farès et Meddour Fatah. La liste du PT a été rejetée par la DRAG. Ils devaient attendre la réponse de la chambre administrative pour savoir s'ils seront en course ou pas. Rejeté aussi, le dossier du TAJ va être tranché par le tribunal administratif dans deux ou trois jours au même titre que le MSP. Le FFS sera sur la liste de départ avec en tête de la locomotive le député sortant Chaffaâ Bouaïche, secondé par un autre député Rachid Chabati. Le RCD a placé encore sa confiance en le député sortant et chargé de communication du parti, Atmane Mazouz. Le FLN a choisi un nouveau, l'avocat Driss Abderrahmane, et le maire de Béjaïa Hamid Merouani. Le RND a confié à Kamel Bouchoucha la tête de la liste du parti après une tentative de puscht avorté contre lui. Sans surprise, les deux listes indépendantes sont retenues. Il s'agit de celle de Hamid Ferhat, «LCL», qui est secondé par Maksem Rabah, maire de Tifra et celle de Brahim Bennadji, président de l'APC de Tinebdar et ex-

cadre du RCD. Ces derniers ne feront que compliquer les choses à leurs ex-partis, le FFS et le RCD, avec leur popularité respective à l'est de la wilaya (Aokas Tichy, Souk El-Tennine) et dans la vallée de la Soummam, notamment au niveau de l'ancienne daïra de Sidi-Aïch (Tinebder Sidi-Aïch El-Flaye, Tifra, Akfadou, Semaoune, Tibane, Sidi-Ayad, etc.). Le député sortant Khaled Tazaghart, qui est aussi un ancien secrétaire fédéral et ancien membre du conseil national du FFS, va également compliquer les choses à son ancien parti notamment pour l'électorat de la Haute Soummam, notamment à Akbou, Boudjellil, Ighil-Ali, Ighram, Chellata, Aït R'zine, Béni M'lickèche, Ouzellaguene et un peu moins à Tazmalt. Devant l'éparpillement des voix, ce seront sûrement le FLN et le RND qui bénéficieront cette fois-ci de cette donne.

Hocine Cherfa

Pose de la première pierre d'une centrale à Ouargla

L'Algérie à l'heure du photovoltaïque

■ L'ouverture d'une nouvelle centrale solaire symbolise la dernière mesure prise par l'Algérie afin d'accroître la production d'électricité renouvelable et de réduire sa consommation de gaz. Il s'agit d'une étape-clé puisque la demande croissante d'énergie du pays, qui repose essentiellement sur le gaz utilisé comme charge d'alimentation, a limité le volume de gaz disponible pour l'exportation et ainsi réduit les recettes publiques.



Ph. J.D. R.

Par Meriem Benchaouia

L'Algérie s'engage avec détermination sur la voie des énergies renouvelables afin d'apporter des solutions globales et durables aux défis environnementaux et aux problématiques de préservation des ressources énergétiques d'origine fossile. Ce choix stratégique est motivé par l'immense potentiel en énergie solaire. Hier, le groupe Sonatrach et la compagnie pétrolière italienne Eni ont posé la première pierre du projet d'une centrale photovoltaïque de 10 mégawatts (Mw) à Bir Rebaa Nord (Ouargla), qui entrera en service en décembre 2017. La construction de cette nouvelle plantation photovoltaïque s'inscrit dans le cadre d'une initiative plus vaste lancée par le gouvernement afin de développer les énergies renouvelables, en particulier l'énergie solaire. En effet, l'ouverture d'une nouvelle centrale solaire symbolise la dernière

mesure prise par l'Algérie afin d'accroître la production d'électricité renouvelable et de réduire sa consommation de gaz. Il s'agit d'une étape-clé puisque la demande croissante d'énergie du pays, qui repose essentiellement sur le gaz utilisé comme charge d'alimentation, a limité le volume de gaz disponible pour l'exportation et ainsi réduit les recettes publiques. Dans ce sens, le P-dg de Sonatrach, Amine Mazouzi, et l'Administrateur délégué d'Eni, Claudio Descalzi, ont procédé ensemble à la pose de la première pierre de cette centrale photovoltaïque afin de produire une partie des besoins en électricité du champ pétrolier de Bir Rebaa Nord opéré par le groupement Sonatrach-Agip (Agip est une filiale d'Eni). Cette centrale photovoltaïque utilisera près de 32 000 panneaux solaires, s'étendra sur une superficie de 20 hectares moyenne à ce champ et permettra d'économiser l'équivalent

de 6 millions de m³ par an de gaz. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre Sonatrach et Eni, engagée par l'accord du 25 novembre 2016, et la volonté des deux sociétés à coopérer dans le domaine de la promotion et le développement des énergies renouvelables, explique-t-on. Par ailleurs, ce projet comprend aussi la mise en place à proximité de cette future centrale d'un laboratoire de recherche «intelligent» dédié aux énergies renouvelables pour développer et tester de nouvelles technologies renouvelables dans les conditions réelles voire extrêmes du Sud algérien. Pour rappel, le Programme national de développement des énergies renouvelables engagé par les pouvoirs publics prévoit une production d'ici à 2030 de 22 000 mégawatts d'électricité de sources renouvelables, destinés au marché intérieur, en plus de 10 000 mégawatts (MW) supplémentaires à exporter. Cet objec-

tif permettra de réduire plus de 9% de la consommation d'énergie fossile à l'horizon 2030, d'économiser 240 milliards m³ de gaz naturel, soit 63 milliards de dollars sur 20 ans. Jusqu'à présent, le secteur a réalisé 400 Mw à partir d'énergies renouvelables à travers la centrale électrique hybride de Hassi R'mel (100 Mw) et la centrale solaire pilote de Ghardaïa (1,1 Mw), auxquelles s'ajoutent 22 stations électriques solaires d'une capacité de 343 Mw à travers 14 wilayas, dont 270 Mw qui sont déjà en service. Dans ce cadre, un appel d'offres national et international va être lancé pour la production de 4 000 Mw d'électricité à partir de sources renouvelables avec un cahier des charges obligeant les investisseurs nationaux et étrangers à produire et à assurer le montage local des équipements industriels de production et de distribution des énergies renouvelables, notamment les panneaux photovoltaïques.

Meriem Benchaouia

Législatives 2017/Front Al Mostaqbal

550 candidats dont 365 universitaires sur les listes

Le président du Front Al Mostaqbal, Abdelaziz Belaid, a annoncé, vendredi à Alger, que sa formation politique participera aux législatives du 4 mai prochain avec 550 candidats dont 365 universitaires. Le Front Al Mostaqbal participera aux prochaines élections législatives avec des listes «propres et jeunes jouissant d'un excellent niveau scientifique et politique», a indiqué M. Belaid avant la tenue de la réunion de coordina-

tion avec les têtes de listes de son parti. Il a cité, à ce propos, la composante humaine de ces listes qui compte 365 universitaires, dont 17 docteurs universitaires sur un total de 550 candidats. D'autre part, il a précisé que 182 candidats sur les listes de sa formation politique avaient un niveau secondaire, des jeunes en majorité ne dépassant pas les 41 ans. S'exprimant sur la représentation de la femme, M. Belaid a affirmé que le taux

des femmes avait atteint 31% du total des candidats en lice aux prochaines législatives. Concernant les wilayas où sera présent le Front Al Mostaqbal, il a indiqué que son parti avait rencontré «certaines difficultés au niveau de six wilayas», rappelant que le Front avait déposé 52 listes, 48 à l'échelle nationale et 4 circonscriptions de la communauté nationale à l'étranger. A cette occasion, M. Belaid a réitéré que le programme de la cam-

pagne électorale s'articulera autour des grands axes du programme du parti visant, dans leur ensemble, l'édification d'un Etat de droit et de justice. Par ailleurs, il a «dénoncé» l'«utilisation de l'argent» pour acheter les voix des citoyens, ajoutant que pour éviter ce nouveau phénomène, il est important, selon lui, d'«appliquer scrupuleusement les lois».

Fatah Gh.

LA QUESTION DU JOUR

L'après-Daech

suite de la page Une

Force est de constater que mars est déjà fort avancé sans que cet objectif soit près de se réaliser. Sans doute ne se passe-t-il pas de jour sans que l'armée irakienne se rapproche un peu plus du cœur de la ville. Il n'en reste pas moins que ce dernier n'est pas encore en vue. Mais qu'au lieu que le travail commencé l'année dernière se termine un mois, ou même deux mois plus tard que prévu, quelle importance, si finalement la ville est reprise avec le moins de pertes en vies humaines possible et le moins de destructions ? Le pari des Irakiens de libérer leur deuxième grande ville en un temps court, au départ contre l'avis des Américains, qui croyaient que cela prendrait nettement plus de temps, serait tout autant tenu. D'autant plus que les Américains se sont convertis à leur point de vue, dont les avions ont multiplié leurs raids sur les positions de Daech. Or la reprise de Mossoul sonnera le glas de Daech non seulement en Irak mais également en Syrie. Raqqa sera plus facile à reprendre pour la simple raison que les forces de Daech se sont dans l'ensemble beaucoup réduites par rapport à ce qu'elles étaient au moment où débutait la bataille de Mossoul. On ne peut même pas exclure que la bataille de Raqqa n'ait pas lieu finalement. Dans tous les cas de figure, elle sera sans commune mesure avec celle de Mossoul. La fin de Daech n'implique toutefois pas celle du terrorisme djihadiste, ni en Syrie ni en Irak, ni même ailleurs dans le monde. Les dernières positions de Daech ne sont pas encore tombées, même si cela ne saurait trop tarder désormais, mais le monde est depuis quelque temps déjà dans l'après-Daech, tout en sachant que toute forme de terrorisme n'en aura pas disparu pour autant. Ainsi se prépare-t-il, et cela depuis quelque temps déjà, aux retombées de sa défaite dans les pays où il a pu se tailler un califat. Des pays sont plus concernés que d'autres dans la phase qui vient. Tout dépend de cet égard du nombre de leurs ressortissants qui sont partis faire du Jihad en Syrie et en Irak ou ailleurs, et qui pourraient former le projet de retourner dans leurs pays. Ce que certains d'entre eux du reste ont fait déjà. M. H.

ONU/Sahara occidental

Entretien entre le secrétaire général de l'ONU et le président sahraoui

■ Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les efforts de l'ONU pour la résolution du conflit entre le Sahara occidental et le Maroc et les moyens susceptibles d'accélérer l'application du plan de règlement ONU-Afrique visant l'organisation d'un référendum.

Par Atika B.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a reçu, vendredi à New York, le président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD), Brahim Ghali, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de l'Information. La rencontre s'est déroulée en tête à tête avant de s'étendre à la délégation sahraoui et celle du Secrétariat général de l'ONU. Les entretiens entre les deux parties ont porté sur les efforts de l'ONU pour la résolution du conflit entre le Sahara occidental et le Maroc et les moyens susceptibles d'accélérer l'application du plan de règlement ONU-Afrique visant l'organisation d'un référendum pour l'autodétermination du peuple sahraoui, a indiqué le communiqué.

Le président sahraoui a saisi cette occasion pour réitérer l'attachement du peuple sahraoui, sous la direction de son unique et légitime représentant le front Polisario, à sa lutte juste et légitime pour la liberté et l'indépendance, soulignant la disposition de la partie sahraoui à coopérer avec le SG de l'ONU et son envoyé spécial.

Le président Ghali a appelé l'ONU à «assumer ses responsabilités vis-à-vis du respect de la légalité internationale et à l'arrêt immédiat des violations par le Maroc du droit international et du droit international humanitaire (DIH) en mettant un terme aux provocations qui menacent la paix et la sécurité dans la région». Le président sahraoui a appelé également à la libération



de tous les détenus sahraouis et des détenus de Gdeim Izik. Le à mettre fin aux procès injustes représentant du Front Polisario

après de l'ONU, Ahmed Boukhari, a estimé que la «rencontre a été constructive et a permis d'évoquer la situation actuelle et l'action commune future pour le parachèvement du processus de décolonisation du Sahara occidental, dernière colonie en Afrique». La rencontre s'est déroulée en présence de M'hamed Khedad, membre du secrétariat national et coordinateur sahraoui auprès de la Minurso, Mouloud Said, membre du secrétariat national et représentant du Front Polisario à Washington et Abdati Abrika, conseiller auprès de la présidence sahraoui, outre Jeffrey Feltman, secrétaire général adjoint aux affaires politiques et Maria Louiza Viotti, chef de cabinet du SG de l'ONU.

A. B./APS

Bouira

Célébration de la Journée maghrébine de la Protection civile

La Protection civile célèbre, samedi à Bouira, la Journée maghrébine de ce corps avec pour objectif d'attirer l'attention du public sur ses missions majeures, de sensibilisation et de prévention, en cas de catastrophes et d'accidents, indique un communiqué de la Protection civile. Placé cette année sous le thème «La Protection civile au service du citoyen», cet événement, institué depuis le 18 mars

2015 par les ministres de l'Intérieur des pays de l'Union du Maghreb arabe (UMA), à Nouakchott (Mauritanie), sera célébré par l'organisation d'une série de manifestations sportives et culturelles. Il s'agit, à cette occasion de «féliciter les autorités locales dans leur soutien permanent en matière de développement et de renforcement des capacités de la Protection civile pour assurer la meilleure couver-

ture des risques», précise la même source. Il est également question, à travers cette démarche, d'introduire une culture préventive et porter à la connaissance du public, l'importance vitale de la Protection civile dans la prévention, la sensibilisation, ainsi que la maîtrise des mesures d'autoprotection en cas d'accidents et de catastrophes. Des expositions sont organisées à cet effet pour informer le grand

public sur les domaines d'intervention de ce corps, à travers notamment des exercices de simulation et l'exécution de manœuvres par des équipes de la Protection civile, parallèlement à des tournois et autres activités sportives et culturelles prévues à la faveur de cette manifestation.

Halim N.

Tizi Ouzou/A partir du 21 mars

7^e édition de la fête de l'olivier de Maatkas

Le coup d'envoi de la 7^e édition de la fête de l'olivier de Maatkas (25 km au sud de Tizi Ouzou) sera donné demain (lundi). Au programme de cette manifestation initiée par l'association culturelle Tigdit du village Aït Zaïm, des expositions, des

communications, des travaux d'ateliers, des visites guidées dans les huileries de la région et autres activités artistiques. L'édition est placée sous le thème «Quel avenir économique pour l'huile d'olive de Kabylie ?». Durant cette fête qui se poursui-

vra jusqu'au 23 mars courant, un riche programme d'animation artistique a été élaboré (théâtre, chant, poésie et projection de films documentaires en relation avec l'évènement).

Hamid M.



Ghouini, secrétaire général du mouvement El Islah
«Donner plus de prérogatives aux Assemblées élues en matière de gestion»

LE SECRÉTAIRE général du mouvement El Islah, Filali Ghouini, a mis l'accent, vendredi à Relizane, sur la nécessité de donner plus de prérogatives aux Assemblées élues en matière de gestion. Au cours d'un séminaire d'encadrement organisé à la Maison de la culture de la ville de Relizane au profit des candidats du parti en lice pour les prochaines élections législatives, M. Ghouini a insisté sur le «rôle important et efficient» des Assemblées élues communales ou de wilaya dans le développement et la prise en charge des préoccupations du citoyen.

Il a souligné, à cet effet, l'importance de la prochaine échéance électorale, la qualifiant de «date charnière» délimitant la prochaine étape pour le pays. Le devoir électoral, a-t-il dit à ce propos, «est la clé de réussite de tout processus politique eu égard à son impact important dans la construction d'institutions fortes qui protégeraient la patrie et les gains du peuple».

A ce propos, M. Ghouini a précisé que le prochain rendez-vous électoral sera une opportunité pour redonner de l'espoir aux Algériens et renforcer les institutions de l'Etat, soulignant, par la même occasion, «que le succès de cette échéance électorale sera une garantie pour le pays».

Il a souligné également la nécessité de convaincre les gens réticents sur l'importance de participer aux prochaines législatives en vue d'élire des personnes crédibles, capables d'assurer une meilleure représentativité du peuple et vue de bâtir de fortes institutions.

A l'occasion du 55^e anniversaire de la fête de la Victoire coïncidant avec le 19 mars, Filali Ghouini a indiqué que «cette date représente une étape de mémoire, mais aussi de renouvellement d'appels à la fidélité aux martyrs et à leurs sacrifices pour sauver leur projet civilisationnel».

Le Mouvement «El Islah», a-t-il dit à ce propos, réitére la revendication de son groupe parlementaire appelant à l'élaboration d'une loi incriminant le colonialisme, soulignant que sa formation politique «ne cesse d'appeler à l'élaboration de cette loi exigeant, de ce fait, des excuses de la part de la France pour ses crimes odieux».

Khaled Ch.

Investissements

Le potentiel de l'Algérie exposé à Washington

■ L'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra, a plaidé pour le renforcement du partenariat algéro-américain en mettant en exergue l'énorme potentiel d'investissement en Algérie.



L'ambassadeur d'Algérie à Washington, Madjid Bouguerra

Par Safia T.

Invité à une rencontre avec la communauté d'affaires américaine, organisée par le groupe américain Spectrum et le Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), l'ambassadeur a présenté les différentes opportunités d'investissements offertes aux investisseurs étrangers. La rencontre organisée en préparation d'une mission d'hommes d'affaires américains en Algérie, prévue en octobre, a été l'occasion d'évoquer les différentes mesures et dispositifs mis en place pour promouvoir l'investissement étranger en Algérie. M. Bouguerra a indiqué que le gouvernement et en application des orientations du président de la République, M. Abdelaziz

Bouteflika, a engagé durant les deux dernières années des réformes pour atténuer l'impact de la baisse des cours du pétrole et mettre en place un nouveau modèle de croissance qui va réduire significativement la dépendance de l'Algérie aux hydrocarbures. Les mesures mises en place offrent, à ce titre, d'énormes opportunités d'investissement aux entreprises étrangères qui veulent les saisir, a-t-il précisé aux représentants d'une vingtaine de compagnies américaines présents à cette rencontre. L'ambassadeur a tenu à souligner durant sa présentation que les constats des pseudo experts qui prédisent «les pires perspectives» pour l'Algérie «sont loin de la réalité», offrant une image erronée de la situa-

tion du pays. Si l'Algérie a enregistré une baisse de 50% de ses revenus, elle a cependant accumulé d'énormes ressources qui lui ont permis d'atténuer l'impact du choc pétrolier, a-t-il relevé, tout en soulignant le faible niveau d'endettement et le niveau de réserves de change confortable ayant contribué à stabiliser la situation macroéconomique du pays. Se référant aux derniers rapports et constats de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, M. Bouguerra a indiqué que l'Algérie constituait un bon exemple en matière de politique budgétaire, alors que son économie devrait connaître une croissance appréciable de 3,9% en 2017. «Ce n'est pas pour se vanter de dire que l'Algérie s'en

est mieux tirée que les autres pays pétroliers, c'est encore une réalité : l'Algérie a soigneusement géré ses ressources naturelles et financières et investi judicieusement en poursuivant la consolidation de son rôle comme un pays stable et fort», a déclaré le diplomate algérien.

A ce propos, il a mentionné que l'Algérie a démontré avec succès ses capacités à maintenir la sécurité tout au long de ses frontières et, partant, à renforcer la sécurité dans la région tout en s'engageant dans la restauration de la paix au Mali et en Libye. Evoquant les relations algéro-américaines, l'ambassadeur a indiqué qu'elle sont «fortes, variées, dynamiques, concrètes et promises à un avenir meilleur», relevant au passage la coopération entre les deux capitales dans les domaines militaire, commercial et sécuritaire. La mission d'hommes d'affaires américains, prévue du 1^{er} au 4 octobre, sera focalisée sur l'investissement dans plusieurs secteurs prometteurs en Algérie comme la construction, la santé, l'agriculture, les infrastructures, en plus du secteur de l'énergie, où les compagnies américaines sont déjà présentes en Algérie, a indiqué le président d'USABC, Smail Chikhoun. La rencontre a constitué l'occasion pour les représentants de deux compagnies, Anadarko et AIAG, d'évoquer leurs expériences d'investissement en Algérie. En marge de cette présentation, l'ambassadeur Bouguerra s'est entretenu avec les représentants de quatre compagnies américaines pour discuter de leurs intentions d'investissements en Algérie.

S. T./APS

Pour une meilleure croissance économique

L'Ocde appelle à plus de réformes dans le monde

Les gouvernements doivent continuer leurs efforts de réforme s'ils veulent sortir du piège de la faible croissance dans lequel le nombre de pays sont tombés, a estimé l'Organisation de la coopération et du développement économiques (Ocde). Dans son rapport intermédiaire «Réformes économiques 2017 : Objectif croissance», rendu public vendredi à Paris, l'Ocde a affirmé que les gouvernements «ne peuvent se permettre de relâcher leurs efforts de réforme, s'ils veulent sortir du piège de la faible croissance dans laquelle nombre de pays sont tombés, et faire en sorte que les fruits de la croissance économique bénéficient à la grande majorité de leurs citoyens». Elle a indiqué que ces deux dernières années, la croissance mondiale est restée «stationnaire» aux alentours de 3 %, «nettement en deçà» du taux de croissance moyen proche de 4% enregistré au cours des 10 années précédentes, prédisant que le ralentissement observé en Chine et dans d'autres économies de marché

émergentes «explique en grande partie cet écart». Pour cet organisme basé à Paris et dont la mission est de «promouvoir les politiques qui amélioreront le bien-être économique et social partout dans le monde», les gouvernements, dans leur quête d'une croissance «plus vigoureuse», font face à des «obstacles majeurs», notant que la baisse marquée et généralisée de la croissance de la productivité observée depuis la crise s'est traduite par une stagnation des revenus d'une forte proportion de la population, «ce qui a érodé son adhésion aux réformes structurelles». «Même si le chômage global a reflué peu à peu dans une majorité de pays, les jeunes et les travailleurs peu qualifiés sont confrontés dans plusieurs d'entre eux à des perspectives d'emploi dégradées et à un risque élevé de chômage fréquent», a souligné l'Ocde. Pour surmonter ces difficultés, préconise-t-elle, les autorités «doivent mettre en œuvre des stratégies de réformes structurelles cohérentes et agir collectivement dans

un large éventail de domaines de l'action publique, tout en veillant à ce que ces mesures soient étayées par les politiques macroéconomiques». Dans son rapport publié en début du mois, l'Ocde avait indiqué, rappelle-t-on, qu'une croissance mondiale «modeste» s'amorce, mais des risques et vulnérabilités pourraient compromettre la reprise. Elle avait estimé que la croissance économique mondiale devrait s'établir à 3,3 % en 2017 et repartir «modestement» à la hausse l'année prochaine pour ressortir aux alentours de 3,6%. Mais, ces perspectives, avait-elle ajouté, «sont assombries par plusieurs facteurs comme les risques d'une hausse du protectionnisme, l'existence de vulnérabilités financières ou encore la volatilité potentielle des marchés de capitaux due à la divergence des trajectoires des taux d'intérêt et à la déconnexion entre les évaluations des marchés et l'activité réelle».

Salem K./Agences

Pétrole

Le Brent termine la semaine à 51,71 dollars le baril

LES COURS du pétrole se stabilisaient en fin d'échanges européens, les propos rassurants du ministre de l'Energie saoudien ne dissipant pas complètement le pessimisme des investisseurs sur les risques de surproduction mondiale. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait 51,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 3 cents par rapport à la clôture de jeudi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril cédait un cent à 48,74 dollars. Les cours de l'or noir, qui avaient fortement reculé la semaine dernière, finissaient la semaine en légère hausse. «La baisse agressive des cours du brut a été freinée par les commentaires rassurants de l'Arabie saoudite et par la première baisse hebdomadaire des réserves américaines, même si elle a été modérée», ont commenté les analystes de Saxo Bank. Alors que les prix avaient grimpé fin 2016 après l'accord de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de ses partenaires pour limiter la production mondiale, les investisseurs semblaient douter de la possibilité d'un rééquilibrage du marché alors que les réserves américaines continuaient de grimper. «Nous sommes prêts à faire tout ce qu'il faudra pour ramener le secteur à une situation saine», a déclaré le ministre de l'Energie, Khaled al-Faleh à l'agence Bloomberg. Premier exportateur mondial et figure de proue de l'Opep, l'Arabie saoudite avait cependant appelé la semaine dernière les deux autres plus grands producteurs, la Russie et les Etats-Unis, à limiter leur production. La Russie n'est pas membre de l'Opep mais s'était engagée à baisser ses extractions dans le cadre de l'accord, et les producteurs américains ne sont pas tenus par l'accord. «La souffrance des investisseurs ayant acheté des barils n'est peut-être pas finie. La baisse surprise des réserves américaines n'était peut-être qu'une aide temporaire. Les questions sur le respect de l'accord de l'Opep restent», a prévenu Jasper Lawler, analyste chez London Capital Group.

R. E.

Raccordement au gaz naturel et à l'électricité à Béjaïa

100 milliards alloués pour des projets d'extension

■ Ces 100 milliards indispensables pour améliorer le cadre de vie des citoyens sont destinés aux localités dépourvues de cette matière, et surtout celles situées dans les zones enclavées et déshéritées.

Par Hocine Cherfa

La wilaya de Béjaïa a bénéficié d'une aide financière de 100 milliards de centimes pour réaliser des projets d'extension liés à la réalisation de réseaux de raccordement au gaz de ville et d'électricité.

Ces 100 milliards indispensables pour améliorer le cadre de vie des citoyens sont destinés aux localités dépourvues de cette matière, et surtout celles situées dans les zones en-

vées et déshéritées. «Sur la demande du wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, qui a constaté avec regret le retard qu'enregistre la wilaya de Béjaïa en matière de raccordement des villages au gaz naturel et à l'électricité, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales a accordé une enveloppe financière de l'ordre de 100 milliards de centimes pour la wilaya de Béjaïa», a indiqué la cellule de communication de la wilaya.

«Ce montant est destiné à la prise en charge des projets d'extension en gaz et d'électricité au profit des localités dépourvues de cette matière indispensable et qui ont été omises dans le cadre du programme quinquennal octroyé au profit de la wilaya», explique la même source.

Pour rappel, le taux de raccordement au gaz de ville dans la wilaya de Béjaïa est passé de 42% à 43% ces derniers mois. Il devrait atteindre à la fin du programme quinquennal en cours 85%.

Le wali avait savoir que l'année 2017 sera une année dédiée au gaz de ville et l'objectif est d'atteindre un taux très ambitieux de raccordement de 100% d'ici à la fin du quinquennat.

H. C.

Tiaret Attribution prochaine de 200 logements publics locatifs à Rechaiga

QUELQUE 200 logements publics locatifs (LPL) seront attribués, dans les deux prochaines semaines, dans la commune de Rechaiga (Tiaret), a-t-on appris du président d'APC. La liste nominative des bénéficiaires de ces logements a été affichée et l'attribution se fera après examen des recours. Ce quota de logements s'inscrit dans le cadre du quinquennat de l'exercice 2011, a-t-on ajouté. Par ailleurs, une commission a élaboré une liste de bénéficiaires de 80 autres logements publics locatifs dans la même commune, dont les travaux de réalisation ont atteint un taux d'avancement de 75%. La commune de Rechaiga recense actuellement 1 200 demandes sur le logement public.

R. E.



In-Salah

Une production d'un demi-million d'alevins d'eau douce attendue

Une production oscillant entre 300 000 et 500 000 alevins d'eau douce est attendue cette année dans la région d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset), a-t-on appris de la Chambre régionale inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (CRIPA, basée à Ouargla). Les expériences réussies menées par les 150 agriculteurs locaux développant une activité aquacole, sont des indices «prometteurs» de concrétisation de cette production, en prévision de sa commercialisation à des fins d'ensemencement au niveau des plans d'eau et barrages de différentes régions du pays, a précisé le président de la Cripa, Omar Chekhar. Les prévisions de la Cripa tablent sur la réalisation, à la fin de cette année, d'une production de 250 tonnes de poissons d'eau douce, dont 80% des espèces de poisson chat, Tilapia du Nil, Carpe et Gambusia (destiné à la lutte contre les moustiques), a indiqué M. Chekhar qui conduit une délégation de cadres de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture et de représentants de l'Union européenne. Selon le même responsable, les efforts fournis par les agriculteurs-aquaculteurs activant dans les communes d'In-Salah, In-Ghar et Foggaret Ezzoua, ont été couronnés par la production, l'année

écoulée, de près de 100 000 alevins à travers les quatre écloseries implantées dans la région. Les expériences menées cet été au niveau des exploitations agricoles Larbi-Hamitou et Mokhtari-Azizi et ayant donné lieu à une production de 250 000 alevins, augurent de perspectives prometteuses pour le développement de la filière aquacole dans l'extrême sud du pays. Le représentant de la direction générale de la pêche et de l'aquaculture, Toufik Boutechent, a indiqué, de son côté, que les potentialités, humaines et naturelles, existantes dans la région d'In-Salah permettront, à court et moyen terme, de la hisser en pôle d'élevage d'alevins et des espèces de poisson d'eau douce, de commercialiser le produit et de générer de nouveaux emplois.

Opportunités de développement de l'aquaculture dans la région

Pour le même responsable, ces actions permettront le développement, avec professionnalisme, de cette filière, à travers le montage de coopératives versées dans les segments de développement agricole et de commercialisation de la production de poissons dans les régions du sud du pays. Le

développement de cette activité contribue aussi bien à l'amélioration des conditions de vie des populations dans les zones rurales et enclavées, qu'à l'accroissement de la production de ces espèces aquacoles et l'augmentation de la consommation des fruits de mer. Cette visite, qui entre dans le cadre d'un programme de soutien européen du secteur de la pêche et de l'aquaculture, a permis à la délégation de s'enquérir des moyens et modes de pratique et de gestion de la pisciculture en eau douce dans le Tidikelt et l'adhésion des agriculteurs locaux à cette activité. D'amples explications ont été fournies à la délégation sur l'activité aquacole développée de façon traditionnelle, que ce soit au plan de l'alimentation que de l'écllosion, dans les zones de Foggaret Ezzoua, Taerne-Koukou, El-Maleh, El-Berka, Méliana et El-Kéria. Les agriculteurs locaux ont saisi l'opportunité pour soulever leurs préoccupations, notamment la contrainte de l'absence d'aliments de poissons. Sur ce dernier point, la délégation a fait part de la possibilité de mise en place d'une unité de production d'aliments dans la région, en plus d'accompagner les agriculteurs sur le plan technique et de la programmation de session de formation pour développer leurs capacités.

Hatem D./APS

Tizi-Ouzou

Près de 80 actes de concession attribués à des investisseurs privés

Près de 80 actes de concessions ont été délivrés à des investisseurs privés porteurs de projet dans la wilaya de Tizi-Ouzou, a indiqué à Draa Ben Khedda le wali Tizi-Ouzou, Mohammed Bouderbali. S'exprimant en marge d'une visite de travail, à la daïra de Draa Ben Khedda, ou il s'est enquis de la situation du foncier industriel des zones d'activités de cette localité et de celle de Tadmait, le wali a annoncé que les mesures engagées par la wilaya pour faciliter la délivrance de ce document, s'est soldée par une augmentation depuis environ quatre mois du nombres des actes de concession établis. «Il ya environ

quatre mois, nous étions à 20 actes de concession établis. Actuellement, nous en sommes à 78, alors que 37 autres actes sont en cours de signature», a-t-il précisé, ajoutant que l'objectif de la démarche adoptée par la wilaya pour encourager l'investissement privé est d'«avoir autant d'actes de concession que de lots disponibles à travers les différentes zones d'activité de la wilaya pour pouvoir mettre la pression sur les investisseurs afin qu'ils lancent leurs projets». Le directeur de l'Investissement et des mines, Abderrahim Belbaki, a indiqué lors de la visite de la zone d'activité de Tadmait, qu'entre trois à quatre actes de

concession sont délivrés chaque semaine à des investisseurs, afin de leur permettre d'entamer les démarches de demande de crédits bancaires de lancer projets dans les meilleurs délais. S'agissant de l'opération, en cours, de récupération des lots de terrain attribués depuis plusieurs années à des porteurs de projets qui n'ont pas réalisé leurs investissements, M. Belbaki a indiqué que 11 lots ont été recupérés au niveau de la zone d'activité de Tala Athmane et qui ont été affectés à d'autres investisseurs. Le wali a observé qu'une fois l'acte de concession établie et remis au concerné, celui-ci est tenu de lancer les travaux dans

un délai prédéfini par l'administration, faute de quoi il sera mis en demeure et suite à quoi, et en cas d'absence d'entame des travaux, le terrain lui sera retiré en vue de son attribution à un autre investisseur. A ce propos, il a indiqué que des mises en demeure ont été adressées à l'ensemble des bénéficiaires qui n'ont pas entamé leurs projets, soulignant qu'«en cas d'absence de réponse de la part de ces derniers, une procédure de récupération des lots sera entamée en vue de leur attribution aux véritables investisseurs».

Lydia O./Agences

Tunisie

Chahed s'engage à préserver la sécurité et à promouvoir le tourisme

■ Le Chef du gouvernement tunisien s'est engagé, lors d'une séance plénière à l'Assemblée du peuple, à préserver la sécurité et l'unité nationale et à promouvoir les secteurs économique et touristique.

Par Halim T.

«**P**réserver l'unité nationale demeure le plus grand défi pour le peuple tunisien», a fait observer Chahed, lors de la séance plénière consacrée au vote de confiance aux deux nouveaux membres du gouvernement, nouvellement désignés, appelant à surmonter les différends d'autant que «le pays ne peut plus supporter les tensions». M. Chahed, à la tête d'un cabinet dit d'«union nationale» depuis six mois, en a profité pour dresser un bilan de l'action gouvernementale. S'agissant du Conseil supérieur de la magistrature (CSM), le Chef du gouvernement a indiqué que son cabinet est tout à fait prêt à retirer son initiative législative au cas où les magistrats parviennent à s'entendre. «Le gouvernement s'oppose à toute ingérence dans les affaires de la Justice», a-t-il assuré. Sur les questions relatives aux élections municipales, le Chef du gouvernement a expliqué que la poursuite du succès du processus de transition en Tunisie est largement tributaire de la tenue de cette échéance électorale durant l'année en cours. «La mise en place des délégations spéciales provisoires a pris beaucoup de temps», a-t-il encore ajouté, soulignant la nécessité d'accélérer le règlement de la crise du CSM pour pouvoir installer, dans une première phase, les tribunaux administratifs. «Les élections ne peuvent pas avoir lieu en l'absence de ces tribunaux», a-t-il rappelé, avant de réitérer l'engagement de son cabinet à réunir toutes les conditions de succès aux municipales qui devront aboutir à l'élection de quelque 7 200 individus.



Déficit de la balance commerciale

S'agissant de l'aggravation du déficit de la balance commerciale, le Chef du gouvernement a précisé qu'il s'agit d'une situation qui perdure depuis quelques années en raison de l'accroissement des importations dont la valeur atteint, aujourd'hui, 42 000 millions de dinars. Lors de la session plénière, M. Chahed a en outre annoncé la décision d'augmenter le salaire minimum garanti (SMIG) de 5,65%, ajoutant que le gouvernement a pris les mesures nécessaires pour consacrer la justice fiscale. Sur un autre plan, le Chef du gouvernement a évoqué l'existence d'une «faille» dans les caisses sociales (Cnam, Cnss et Cnrps) d'une valeur de 2 000 millions de dinars, faisant remarquer que le budget de l'Etat sera le seul à subir ce déficit.

Respect du Document de Carthage en vue d'une «démocratie pérenne»

Par ailleurs, Youssef Chahed a déclaré que «le gouvernement d'union nationale a respecté une grande partie des engagements contenus dans le Document de Carthage». «Le gouvernement est déterminé à appliquer tous les points de ce Document», a-t-il affirmé. L'objectif étant, a-t-il dit, de passer d'une «démocratie naissante à une démocratie solide et pérenne». L'accent a été mis en particulier sur «la lutte contre le terrorisme, la corruption, la contrebande et le commerce parallèle, la consolidation du développement notamment dans les régions de l'intérieur, la relance de l'investissement et de l'emploi», a-t-il noté. Un intérêt a, également, été accordé à la situation sociale et environnementale, a-t-il ajouté. Le Chef du

gouvernement a, dans ce sens, relevé «la nette amélioration de la situation sécuritaire». Pour lui, la guerre contre le terrorisme ne peut être menée uniquement avec les armes, elle doit aussi l'être par «la culture et le savoir». C'est pourquoi, a-t-il dit, la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme doit en grande partie reposer sur «un discours alternatif capable de prémunir les jeunes contre le fléau de l'extrémisme».

Economie et tourisme, secteurs-clés

La Tunisie est «sur le bon chemin» même si sa situation économique reste délicate, a affirmé Youssef Chahed devant le Parlement, disant compter sur une reprise du tourisme cette année. «Mais la situation reste difficile (...) parce que la croissance est bloquée depuis six ans, parce que nous avons toujours plus de 600 000 chômeurs, que la situation des finances publiques, malgré des améliorations, reste délicate et critique (...) et qu'il nous reste un grand déficit dans la balance commerciale», a-t-il ajouté. L'économie tunisienne a été durement affectée par l'instabilité qui a suivi la révolution de 2011. Une série d'attentats terroristes sanglants en 2015 et 2016 a provoqué une crise dans le secteur déjà affaibli du tourisme. «Nous nous attendons à ce que le nombre de touristes en 2017 augmente de 30% pour arriver à 6,5 millions, bien sûr si la sécurité le permet», a-t-il dit. «Avec le retour de la production (industrielle), la reprise du secteur touristique et si Dieu le veut de l'agriculture, nous pouvons réaliser un taux de croissance de 2,5% en 2017, contre 1% en 2016», a-t-il ajouté. «Ce n'est pas suffisant mais c'est un début», a-t-il conclu. H. T./APS

Conflit libyen

«Dialogue inter-libyen sans ingérence étrangère, clé d'une sortie de crise»

Des pourparlers inter-libyens inclusifs, loin de toute ingérence étrangère sont de nature à favoriser la solution politique du conflit en Libye, tel que prôné par les pays voisins, a affirmé à Moscou l'ambassadeur de Tunisie en Russie, Mohamed Ali Chihi. «La solution du conflit libyen ne peut émaner que des Libyens eux-mêmes, à travers un dialogue inclusif, favorisant un règlement politique», a souligné l'ambassadeur tunisien lors d'une conférence de presse, indiquant que les pays voisins, l'Algérie, la Tunisie et l'Egypte ont déjà initié une démarche commune pour contribuer au retour de la paix et de la stabilité dans ce pays. La réunion tri-

partite interministérielle (Algérie-Tunisie-Egypte) tenue en février dernier à Tunis, avait été sanctionnée, par la signature de la «Déclaration de Tunis» qui soutient le règlement politique inclusif en Libye et rejette toute solution militaire. Le document considère que les trois Etats, partant de leurs obligations historiques, doivent agir rapidement pour aider les Libyens à sortir de l'impasse et ouvrir de nouvelles perspectives à la solution politique à travers le dialogue inter-libyen avec l'appui des trois pays et sous l'égide des Nations unies en vue de parvenir à des amendements consensuels de l'accord politique à même de garantir sa mise en œuvre

dans les délais fixés. Selon le diplomate tunisien, la Déclaration de Tunis prône une solution qui «prend en considération l'accord libyen existant déjà, et qui rejette toute tentative de répartition de la Libye». «Nous espérons que notre démarche aboutisse afin qu'il soit mis fin aux souffrances du peuple frère libyen», a souhaité Mohamed Ali Chihi, indiquant toutefois que «cette initiative est appelée à être affinée davantage dans de prochaines réunions entre les responsables des trois pays au niveau ministériel». Ces réunions seront ponctuées par un sommet tripartite.

Lamia O./Agences

Mauritanie Le Sénat rejette la révision constitutionnelle

LE SÉNAT mauritanien a rejeté vendredi soir le projet de révision constitutionnelle prévoyant notamment sa suppression en tant qu'institution et le changement du drapeau national, ont rapporté les médias. Trente-trois sénateurs sur 56 ont voté contre le projet de révision constitutionnelle soumis par le gouvernement, a déclaré le président du Sénat, Mohsen Ould El-hadji. Ce rejet par le Sénat du projet de loi gouvernemental survient après l'adoption le 9 mars du même texte par l'Assemblée nationale. Pour être validé, il devait être adopté par chacune des deux chambres du Parlement à la majorité des deux tiers et ensuite être soumis à un congrès parlementaire. Le texte de révision constitutionnelle, qui modifie la Constitution en vigueur depuis 1991, prévoit notamment une suppression du Sénat, remplacé par des Conseils régionaux, et un changement du drapeau national. Le texte prévoit aussi la suppression de la Haute Cour de Justice, du médiateur de la République et du Haut Conseil islamique.

F. T.

Maroc Nomination de Saad Eddine El Othmani au poste de Premier ministre

UN NOUVEAU Premier ministre, Saad Eddine El Othmani, du parti de la Justice et du Développement (PJD), a été nommé vendredi au Maroc et chargé de former le nouveau gouvernement, a annoncé le cabinet royal. «M. Saad Eddine El Othmani, du Parti de la Justice et du Développement (PJD), a été nommé par le roi Mohammed VI, Chef du gouvernement, et chargé de former le nouveau gouvernement», a indiqué un communiqué du ministère de la Maison Royale, du Protocole et de la Chancellerie. M. El Othmani a été ministre des Affaires étrangères de janvier 2012 à octobre 2013. M. El Othmani remplace Abdelillah Benkirane qui était à la tête du gouvernement depuis 2011. Le Premier ministre sortant n'est pas parvenu à former son staff gouvernemental après cinq mois de négociations.

R. M.



États-Unis

Trump maintient ses accusations d'écoutes contre Obama

■ Le président américain s'entête, malgré les démentis, l'absence de preuves et un incident diplomatique. Donald Trump continue d'accuser Barack Obama de l'avoir mis sur écoute.

Par Ali O.

Il en a même plaisanté en recevant Angela Merkel à la Maison-Blanche vendredi. Le milliardaire républicain a écrit de nombreux tweets controversés depuis son arrivée à la Maison-Blanche, mais aucun n'a autant nui à sa crédibilité que ceux écrits à partir de 6h26 du matin le hier 4 mars depuis sa résidence de Mar-a-Lago en Floride, où il passait le week-end. «Exécration ! Je viens de découvrir que le président Obama a mis mes "lignes sur écoute" dans la Trump Tower juste avant ma victoire. Rien de trouvé. C'est du macarthysme !», écrit le milliardaire. L'affirmation est répétée dans deux autres messages. «Le président Obama est tombé bien bas en mettant mes téléphones sur écoute pendant le très sacré processus électoral. C'est

Nixon/Watergate. Homme malfaisant (ou malade)!» On est alors en pleine affaire russe. Chaque jour ou presque, de nouveaux éléments étaient révélés par la presse sur des contacts entre l'entourage du milliardaire et des proches du pouvoir russe, un volet des multiples enquêtes portant sur la campagne de piratage et de désinformation organisée par Moscou pendant la campagne présidentielle de 2016, notamment contre le parti démocrate d'Hillary Clinton. Donald Trump a toujours démenti toute collusion avec le Kremlin, sans réussir à tarir le flot de révélations. Ce matin-là, il décide de s'en prendre à son prédécesseur, l'accusant d'écoutes illégales. Depuis, Barack Obama lui-même, l'ancien directeur du renseignement James Clapper, les responsables républicains et démocrates des deux commis-



PH. > D. R.

sions du Renseignement du Congrès, et le président républicain de la Chambre des représentants Paul Ryan ont tous démenti l'existence d'une telle mise sur écoute.

Le propre ministre de la Justice de Donald Trump, Jeff Sessions, a été forcé de dire qu'il n'avait jamais fourni de telles informations au président américain. Le président ne peut compter que sur son porte-parole, Sean Spicer, qui a failli provoquer un incident diplomatique en défendant son chef. Chaque jour, la question occupe en effet une grande partie du briefing quotidien du porte-parole de la Maison-Blanche. Jeudi, M. Spicer a eu l'idée d'énumérer une série d'articles de presse éayant selon lui la thèse d'écoutes ordonnées par Barack Obama. Il a notamment cité un contributeur de la chaîne Fox News, le juge Andrew Napolitano, qui a assuré à l'antenne que l'ancien président avait eu recours à l'agence de surveillance britannique, le

GCHQ. La mention a provoqué un incident diplomatique avec Londres, le bureau de la Première ministre dénonçant des accusations «ridicules». La Maison-Blanche a vite calmé le jeu en assurant qu'elle n'avait pas voulu accuser le Royaume-Uni. On attendait avec impatience que Donald Trump s'exprime lui-même, lors d'une conférence de presse vendredi avec la chancelière allemande.

La question lui a finalement été posée, mais l'Américain a répondu par une plaisanterie, maintenant ses accusations. «En matière de mise sur écoute par la précédente administration, au moins nous avons quelque chose en commun... peut-être», a-t-il dit en pointant de la main Angela Merkel, dont le visage a trahi l'étonnement. Le président faisait allusion aux écoutes menées jusqu'en 2013 par la NSA sur le téléphone portable de la chancelière. Ces événements n'amusent pas les parlementaires américains, y compris dans son camp. Donald Trump

avait promis cette semaine qu'il fournirait des éléments nouveaux permettant d'étayer ses accusations, une promesse pour l'instant creuse. Le président de la Commission du renseignement de la Chambre des représentants, Devin Nunes, a indiqué vendredi soir que le ministère de la Justice s'était «totalement plié» à la requête de la Commission au sujet d'éventuelles preuves d'une surveillance de M. Trump ou de son entourage pendant la campagne. Mais il n'a pas fourni de détail.

Il a précisé que l'Agence de surveillance NSA avait aussi répondu à sa demande, mais n'avoir rien reçu encore de la CIA ou du FBI. Le patron du FBI James Comey doit témoigner lundi devant les parlementaires. «Le président a l'air très insistant sur le fait que c'est vrai», a commenté vendredi soir sur CNN Jason Chaffetz, président républicain de la Commission parlementaire de surveillance de l'action gouvernementale.

Iran

Des députés dénoncent des arrestations à deux mois de la présidentielle

Des parlementaires iraniens ont critiqué l'arrestation de journalistes et gestionnaires des réseaux sociaux, ont rapporté samedi des médias. Les arrestations ont touché des éléments des chaînes de la messagerie cryptée Telegram, des journalistes de premier plan – Ehsan Mazandarani et Morad Saghafi. Le député réformiste Mahmoud Sadeghi a écrit une lettre ouverte au commandant des Gardiens de la révolution, Mohammad-Ali Jafari, appelant l'armée d'élite de l'Iran à rester en dehors de la politique.

«Certains incidents de ces derniers jours (...) ont soulevé une vague de préoccupation dans la société», écrit M. Sadeghi dans la lettre publiée par l'agence de presse ILNA.

D'autres députés ont également publié des lettres similaires cette semaine pour dénoncer ces arrestations. Le député Ali Motahari, conservateur modéré, a menacé de demander la démission du ministre du Renseignement s'il ne donnait pas les détails des arrestations. Les Gardiens de la révolution disposent de leur propre service de renseignement, indépendamment du gouvernement, sous la responsabilité du guide suprême, l'ayatollah Ali Khamenei. Le président Hassan Rohani, candidat à l'élection du 19 mai, a uni modérés et réformistes dans ses efforts pour améliorer ses relations avec l'Occident. Telegram, qui compte environ 20 millions d'utilisateurs en Iran, est devenu le site de référence pour les dis-

cussions culturelles et politiques dans un pays où Facebook et Twitter sont interdits. Les autorités cherchent à contrôler le service en exigeant que les chaînes avec plus de 5 000 abonnés s'enregistrent auprès du gouvernement. Un journal réformiste a également annoncé samedi que Faezeh Hachémi, fille de l'ancien président Akbar Hachémi Rafsandjani décédé en janvier, avait de nouveau été condamnée à six mois de prison pour «propagation de mensonges», après avoir accusé le pouvoir judiciaire de corruption. Elle avait déjà passé six mois derrière les barreaux en 2012-2013 pour «perturbation de l'opinion publique».

R. I.



Points chauds

Référendum

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que le Premier ministre britannique Theresa May accélère la sortie de la Grande-Bretagne de l'Union européenne, les Écossais de leur côté tentent coûte que coûte de réussir à obtenir un deuxième référendum sur l'indépendance de l'Écosse. Réunis en congrès à Aberdeen, les nationalistes écossais clament en effet leur soif d'indépendance et menacent de faire éclater le Royaume-Uni à l'heure du Brexit. Nicola Sturgeon, Première ministre de la région semi-autonome et cheffe du Parti national écossais SNP, a frappé un grand coup lundi en dévoilant son projet d'un nouveau référendum fin 2018 ou début 2019. «Il revient à l'Écosse de choisir son avenir», devait-elle dire hier après-midi au Congrès, selon les extraits de son discours. L'appel est destiné à galvaniser les militants avant un premier vote décisif à Holyrood, le Parlement écossais, la semaine prochaine, sur le long et incertain chemin de l'autodétermination. A moins d'une énorme surprise, le Parlement régional, où le SNP dispose d'une confortable majorité, devrait donner son feu vert mercredi à la tenue d'un nouveau référendum, moins de trois ans après celui de septembre 2014 où le «non» à l'indépendance l'avait emporté par 55% des voix contre 45%. La balle sera ensuite dans le camp du gouvernement britannique et de Theresa May, qui a en théorie le pouvoir de s'opposer à l'organisation de ce référendum à haut risque pour l'unité du royaume. May a d'ores et déjà expliqué que ce n'était «pas le moment» de rappeler les Écossais aux urnes, alors que le pays tout entier devrait concentrer son énergie sur les négociations du Brexit qui s'annoncent ardues. Toutefois, un tel blocage pourrait avoir de sérieuses retombées négatives. «Ce serait une atteinte à la démocratie», a averti Nicola Sturgeon en insistant sur le fait que le SNP disposait d'un «mandat populaire en béton» après avoir recueilli 46,5% des voix aux élections écossaises en 2016. S'opposer au référendum «briserait de manière irréparable toute notion d'égalité entre nations constituantes du Royaume-Uni», doit-elle insister. «Évidemment que le référendum aura lieu !», a lancé son adjoint au SNP, Angus Robertson, vendredi à la tribune du Congrès, en fustigeant «l'arrogance» de Londres. «Qu'aucun Premier ministre britannique ne se mette en travers de la démocratie écossaise ! Ce serait la preuve d'un retour aux mauvais jours de l'ère Thatcher, lorsque le Royaume-Uni piétinait l'Écosse, ce qu'on n'accepte plus», a-t-il menacé. Le SNP estime que la décision des Britanniques de quitter l'Union européenne, rejetée par 62% des Écossais, justifie l'organisation d'une nouvelle consultation puisque l'Écosse veut conserver des liens étroits avec l'organisation. Reste à savoir si le Royaume-Unis est prêt à un tel éclatement si tôt après le choc du Brexit et surtout si un référendum venait à être tenu à nouveau le «oui» l'emporterait effectivement.

F. M.



Le trône de la chanson bédouine en attente d'héritiers

Il y a cinq ans, Khelifi Ahmed...

■ Il y a cinq ans, jour pour jour, disparaissait l'icône de la chanson bédouine Khelifi Ahmed, laissant un trône en attente d'héritiers capables de relancer ce genre musical qui a longtemps bercé et séduit les familles algériennes.



Par Adéla S.

Khelifi Ahmed s'était retiré du monde musical quelques années avant sa disparition, une retraite qui marquera le recul de cette expression musicale authentique.

Bien que de nombreux artistes de talent tentent d'émer-

ger dans ce style notamment dans les villes intérieures, ils peinent cependant à conquérir le trône «khelifien» faute de promotion et de prise en charge, mais aussi parce que la chanson bédouine s'est sacrifiée à l'élitisme.

Certains artistes ont réussi néanmoins à reprendre le fameux «Eyeye Eyeye», un genre

musical typiquement algérien, dans la chanson naylie qui se veut un prolongement de la chanson bédouine. Celle-ci prospère dans les cercles fermés loin de toute publicité. Les séances de «Dhikr» sont par excellence l'espace d'expression de la Gasba et du «Eyeye Eyeye».

Mais l'âge d'or de cet art qui évoque le Madh (chants religieux) sans jamais se démarquer de la poésie lyrique et érotique, est malheureusement arrivé à sa fin et c'est pratiquement le cas pour toute la chanson algérienne en quête d'une relève qui tarde à venir.

Une légende inspirée par une voix et un esprit subtils

Le maître incontesté du Eyeye Eyeye a incarné à lui seul près d'un demi-siècle ce genre musical difficilement interprétable, il a su flatter l'ouïe et adoucir les moeurs.

Khelifi Ahmed, de son vrai nom Abbas Ahmed Ben Aissa, est né en 1922 à Sidi Khaled

(Biskra). Instruit à l'école coranique, le jeune homme est initié au chant et à la poésie par son oncle maternel, un des anciens chanteurs du genre saharien. Il accompagnera son précepteur dans les soirées de Medh organisées à Messaad, Djelfa et Biskra avant de s'en séparer. Après un court passage à vide, il émigra à Ksar Chellala où il fut accueilli par un menuisier qui l'engagea comme apprenti. Il trouvera chez son hôte, un passionné de la musique, la chance de renouer avec sa passion artistique.

En 1943, il monte à Alger où il ne tarda pas à se faire connaître. A la fin des années 40, Khelifi Ahmed est porté au pinacle et anime des soirées dans différentes villes. Le palmier d'Alger comme il aimait à se présenter, a interprété les grands poètes du Malhoun, «Hiziya» de Mohamed Benguittoun, «Qemr Ellil» d'Abdallah Benkeriou et «Guelbi Tfekar Ourbane rahalla» de Cheikh Aissa Ben Allal, sont parmi les chefs-d'œuvre signés par ces derniers.

A. S./APS

Musique

La Compagnie «Casa Patas» de flamenco anime un concert à Alger

La compagnie espagnole de musique flamenco «Casa Patas» (la maison des pas) a animé, vendredi soir à Alger, le spectacle «Tacones Y Bordones» (talons et bâtons), où la force du texte s'est alliée à la fermeté du geste dans des mélodies exhalant les parfums méditerranéens de l'Andalousie.

Pendant une heure, l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh a vibré sous les pas cadencés et gracieux du couple de danseurs, Lucia Ruibal et Ruben Puertas, et des trois musiciens, Raul Simenez au chant, José Almarcha à la guitare et Javier Valdunciel au cajon (percussion).

Le public venu nombreux assister à un spectacle de grands soirs, a pu apprécier le professionnalisme des artistes qui se sont surpassés, livrant une prestation de haute facture à travers un répertoire de six pièces brillamment rendues dans le genre flamenco, chef-d'œuvre du patrimoine immatériel de l'humanité classé depuis 2010 par l'Unesco. Les pièces, «Chafarrote», «Yo

Vengo de Badajoz» (je viens de Badajoz), «Calle de la Concordia» (rue de la Concordia), «La Smoreras» (arbre fruitier aux parfums exhalants), «La Bajadilla» (la petite pente) et «Fin de Fiesta» (la fin de fête), ont été exécutés avec virtuosité, dans la grâce du geste et la fermeté du regard.

Soutenus par les sonorités de la guitare piquée aux accords inversés caractérisant la musique flamenco et les rythmes compressés du «cajon» (percussion en forme de caisse), les chants entonnés par Raul Simenez à la voix rauque, ont tracé différents chemins et exprimé l'amour, la mélancolie, la joie, la fête et la vie dans ses joies et ses peines.

La grâce dans le geste et l'élégance du mouvement, alliés à la contraction du corps, ont caractérisé les différentes danses présentées par le duo dans différents rythmes et déclinaisons du genre flamenco (Lospalos) et la variété de costumes qu'ils enfilaient (Bata). José Almarcha à la guitare et Javier Valdunciel au cajon (percussion) ont été

époustouffants de maîtrise et de technique, dans un exercice aux difficultés multiples, illustrant avec précision les mouvements et les pas des danseurs. L'éclairage feutré dans la variation de ses couleurs a contribué à la création d'une atmosphère conviviale aux ondes entraînantes de lyrisme, exprimées par la force intérieure des artistes sur scène, qui ont donné au spectacle une force visuelle pleine de solennité. En présence du ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi et des ambassadeurs d'Espagne et du Brésil en Algérie, Alesandro Polanco et Eduardo Botelho Barbosa, le public a longuement applaudi les artistes, savourant chaque instant du spectacle dans la délectation.

Organisé par l'Institut Cervantès d'Alger en collaboration avec le ministère de la Culture et l'Opéra d'Alger, le spectacle «Tacones Y Bordones» de la Compagnie «Casa Patas» a été programmé à Alger pour une représentation unique.

R. C.

Salon du livre de Paris et Foire internationale du livre de Tunis

Participation de maisons d'édition algériennes

De nombreuses maisons d'édition algériennes participeront au Salon du livre de Paris (Livre Paris) (24-27 mars) et à la Foire internationale du livre de Tunis (24 mars-2 avril), a indiqué le directeur général de l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), Hamidou Messaoudi.

«42 maisons d'édition algériennes participeront au Salon du livre de Paris avec 800 titres, tandis que 39 éditeurs seront présents à la Foire internationale du livre de Tunis avec 1 000 titres», a

fait savoir M. Messaoudi. Les organisateurs de la 37^e édition du Salon de Paris, qui verra la participation de 1 200 éditeurs de 50 pays, ont prévu plusieurs conférences et débats ainsi que des expositions de bandes dessinées. Cette manifestation littéraire consacrera également un pavillon pour la littérature africaine subsaharienne intitulé «Lire et écrire l'Afrique» en présence d'écrivains et romanciers venus de près de 12 pays africains.

Parmi les écrivains invités au Salon de Paris, notons la présen-

ce du romancier algérien Kamel Daoud, l'historien syrien Farouk Mardam Bey, le philosophe Sénégalais Souleymane Bachir Diagne et la romancière américaine Louise Erdrich. La 33^e édition de la Foire internationale du livre de Tunis – organisée sous le thème «Nous lisons pour vivre deux fois» – verra quant à elle la participation de plus de 700 maisons d'édition de 29 pays notamment la Syrie, Sultanat d'Oman, les Etats-Unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et l'Algérie. Plusieurs écrivains, hommes de

lettres et poètes seront présents à cette manifestation et animeront des conférences sur différents sujets notamment «le développement du roman arabe» et «la religion, la politique et l'extrémisme dans le monde arabe».

Plusieurs personnalités intellectuelles tunisiennes à l'instar de Fathi Triki seront honorées à cette occasion.

La théoricienne de la littérature et critique littéraire américaine d'origine indienne Gayatri Spivak sera l'invitée d'honneur de cette édition.

Racim C.

Rendez-vous

culturels

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Musée public national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie

Aujourd'hui à partir de 10h :

Conférences et ateliers sur la conservation et la restauration des œuvres d'art.

Galerie d'Arts Aïcha-Haddad (rue Didouche-Mourad, Alger)

Jusqu'au 30 mars :

Exposition spéciale Journée de la femme, par Narimane Sadet Cherfaoui et Samia Boumerdassi.

Galerie d'art Dar El-Kenz (Chéraga, Alger)

Du 18 au 31 mars :

Exposition collective «Œuvres récentes» des artistes peintres Moussa Bourdine, Adlane Djefel, Moncef Guita et du sculpteur Nadjib Bensaïd. Vernissage le samedi 18 mars à partir de 15h.

Musée national Ahmed-Zabana (Oran)

Jusqu'au 31 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Hirech Boumediène.

Espacio España de l'Institut Cervantès d'Alger

Jusqu'au 30 mars à 18h :

Cycle de cinéma «Espace féminin», dans le cadre de la Journée internationale de la femme.

Galerie Seen Art (Dély-Ibrahim, Alger)

Jusqu'au 20 mars :

Exposition collective «Substance», animée par les sculpteurs Merzouk Bellahcen, Arezki Mezahem et Zaki Sellam.

Galerie d'arts La Baignoire (Alger-Centre)

Jusqu'au 25 mars :

Exposition de photographies d'art «La Roma la ntouma» (Ni Rome ni vous), par le photographe Oussama Tabiti.



Coup-franc direct

Les «larbins» encore et toujours

Par Mahfoud M.

Il y a des gens qui ne changeront pas à vie et restent fidèles à leur ligne de conduite en caressant dans le sens du poil. Ceux qui pensaient que le président sortant de la FAF avait été lâché par ses soutiens se trompent car on tente toujours de nous faire comprendre qu'il mérite encore une seconde chance malgré son échec sur tous les plans. Ainsi, après avoir tout perdu : la FAF et un siège à la CAF, voilà que quelques illuminés tentent de nous faire croire que le président de la FIFA, Infantino, prendrait Raouraoua comme conseiller. Nous prend-on pour des idiots ? La FIFA a adressé un communiqué jeudi dernier pour annoncer la désignation de l'ancien joueur croate, Boban, comme conseiller d'Infantino et à voir entre son CV et celui de Raouraoua, on serait étonné que le patron de la FIFA tombe dans les travers et prenne quelqu'un qui, mis à part le fait d'avoir contribué à la création de l'arrêté des Bahamas qui permet aux joueurs africains de changer de nationalité footballistique, n'a rien fait de concret. Boban (47 ans) a fait partie du grand Milan et est titulaire d'un diplôme universitaire. Puisque la tendance est de faire confiance aux jeunes cadres, il serait plus logique qu'il fasse partie des plans d'Infantino. Ces larbins trouveront-ils quelque chose de sensée cette fois-ci ?

M. M.

Ligue 1 Mobilis (24^e journée)

L'ESS sans pitié, le MOB de nouveau surpris

L'ESS SÉTIF a consolidé sa première place au classement de la Ligue 1 Mobilis de football en battant le NA Hussein Dey (4-2, mi-temps 2-1) en clôture des matchs de vendredi, pour le compte de la 24^e journée, devant se poursuivre samedi. Les buts de l'Aigle noir ont été inscrits par Nadji (11'), Bougueroua (29'), Aït-Ouamar (51') et Djahnit (61'), alors que les Nahdistes avaient réduit le score par Bendebka (45') et Daouadjji (90'+5). Un précieux succès, qui permet aux Sétifiens de prendre provisoirement dix longueurs d'avance sur leur premier poursuivant au classement, l'USM Bel-Abbès, qui jouera samedi, en déplacement chez le DRB Tadjenanet. De son côté, le NAHD reste scotché à la 5^e place, ex aequo avec l'USM Alger et le MC Alger, avec 35 points chacun, mais avec des matchs en moins pour le MCA et l'USMA. Un peu

plus tôt dans l'après-midi, la lanterne rouge, le MO Bejaïa avait compliqué un peu plus sa situation dans la course au maintien, en concédant une nouvelle défaite à domicile. Cette fois, c'était contre l'USM El Harrach, sur le score d'un but à zéro. Les Crabes, malgré l'absence de leur public en raison du huis clos, avaient fourni de gros efforts avec l'espoir d'engranger les trois points de la victoire. Mais non seulement leurs tentatives ont été vaines, mais ils ont fini par s'incliner sur un but de Harrag (90'+1). Un enième revers qui maintient le MOB à la dernière place du classement, avec six points de retard sur la JS Kabylie (avant-dernière) et qui compte cinq matchs en retard. A contrario, l'USMH réalise une très bonne opération après sa victoire à Béjaïa, puisqu'elle rejoint le MC Oran à la 7^e place, avec 31 points chacun.

Coupe de la Confédération (16^e de finale retour) Le MCA se qualifie in extremis

Le Mouloudia d'Alger s'est qualifié in extremis aux huitièmes de finale-bis de la Coupe de la Confédération africaine après s'être incliné sur le score de (2/1) à Kinshasa face à la formation du RD Congo, le FC Renaissance.



Le Doyen a arraché le billet pour les huitièmes de finale-bis

Par Mahfoud M.

Les Mouloudéens qui avaient gagné à aller sur le score de (2/0), espéraient tenir dans ce match retour et donc pouvoir revenir avec la qualification au prochain tour. Les Vert et Rouge savaient que la mission ne serait pas de tout repos et qu'ils vivront une rencontre intense. Ainsi, les Mouloudéens ont souffert de la grosse pression des supporters congolais qui ont tout fait pour déstabiliser les Algérois, et c'est ce qui a fait qu'ils encaisseront un but précocement à la 8'. Ce but a été marqué par un défen-

seur du MCA contre son camp, à savoir Bouhenna qui a trompé la vigilance de son keeper, Chaouchi. Malgré cela, les pouillains de Mouassa ne baisseront pas les bras et se lanceront à l'assaut pour tenter de reprendre le match à leur compte. C'est ainsi qu'ils réussiront à égaliser au début de la seconde période à la 50' par le milieu de terrain Kacem Mehdi. Ce but a redonné espoir à la formation du Mouloudia qui a continué à croire en ses chances de décrocher ce billet pour les huitièmes de finale-bis. Mais les Congolais reviendront à la charge à la 80' avec un deuxième but inscrit

aussi par un défenseur du... Doyen, à savoir Bedbouda, ce qui prouve que la pression a une raison d'eux. L'arbitre de la rencontre délivrera ensuite les Algériens en mettant fin aux débats avec ce score qui les rassure et leur permet de se qualifier au prochain tour, ce qui est une bonne chose pour le Mouloudia qui se comporte bien jusque-là en compétition africaine, même si les choses n'étaient pas vraiment faciles. Il leur faudra maintenant bien négocier le prochain rendez-vous pour espérer se qualifier à la phase des poules.

M. M.

Ligue 2 Mobilis (25^e journée)

Paradou AC assure son accession

Le Paradou AC a quasiment assuré son accession en Ligue 1 Mobilis de football, après sa victoire (3-1) contre l'Amel Boussaâda, vendredi pour le compte de la 25^e journée de Ligue 2, marquée également par le nul (1-1) dans le derby de la Mitidja, entre le RC Arbaâ et le WA Boufarik. Le leader a commencé par concéder l'ouverture du score devant Kab (3'), mais il s'est très vite ressaisi, en égalisant dès la 15' par Gagaâ, avant de prendre l'avantage par Attal (30'), et de sceller le match par Chahrouh (44'). Le club de Kheirredine Zetchi porte ainsi son capital à 53 points, avec 15 longueurs d'avance sur ses concurrents directs pour l'accession : l'USM Blida, l'US Biskra, la JSM Skikda et la JSM Béjaïa, au moment l'Amel Boussaâda reste scotché à la 8^e place, avec 33 points. La JSM Béjaïa et l'US Biskra auraient pu réduire cet écart si elles avaient mieux négocié cette 25^e journée, mais le club de Yemma Gouraya est allé perdre (3-1) chez le MC Saïda, au moment où son homologue des Zibans s'est

neutralisé (1-1) avec le GC Mascara, après avoir longuement mené au score. L'USB avait ouvert le score dès la 2^e minute par Benchaïra, avant de tenir bon jusqu'à la fin du temps réglementaire. Mais Djahel a surgi à la 90'+1, pour offrir une égalisation inespérée à son équipe (1-1). Un nul qui maintient l'USB à la 3^e place du classement général, ex aequo avec la JSM Skikda et l'USM Blida, avec 38 points chacun, au moment où le GCM reste aux abords de la zone rouge (11'/30 pts). Soit avec seulement trois longueurs d'avance sur le premier club non relégable, le WA Boufarik. De son côté, la JSMB a reculé à la 5^e place, avec 37 points, après sa lourde défaite chez le MC Saïda. Merbah avait pourtant mis le club de Yemma Gouraya sur les bons rails, en ouvrant le score dès la 12^e minute. Mais animé d'une grande détermination, le MC Saïda a réussi à renverser la situation à son avantage, notamment par Ammour (32'), Cheheima (38') et Gaïnina (55'). La JSM Skikda a gagné avec le même score

contre le CA Bordj Bou Arréridj alors qu'elle avait également commencé par concéder l'ouverture du score devant Madouni (33'). Mais à force d'insister, les Saïdis ont renversé la vapeur, grâce à Kennache (45'), Khazri (52') et Mancor (75'). Un précieux succès à domicile, qui propulse la JSMS à la 4^e place avec 38 points, au moment où les Criquets du CABBA restent à la 7^e place, à égalité avec l'Amel Boussaâda, avec 33 points chacun. Dans le bas du tableau, ce sont le MC El Eulma et le CRB Aïn Fekroun qui ont réussi les meilleures affaires, en remportant d'importantes victoires au cours de cette 25^e journée, respectivement (1-0) contre l'AS Khroub et (1-0) contre l'ASO Chlef. Le MCEE a fait la différence grâce à Djabali (74'), et le

CRBAF par Boukaroum, ayant transformé un penalty à la 62'. Des succès qui permettent aux deux clubs de l'Est de garder la tête hors de l'eau, au moment où la lanterne rouge, le RC Arbaâ, semble condamné au purgatoire, après son nul (1-1) contre le WA Boufarik. Les choses avaient pourtant bien commencé pour les Bleu et Blanc, ayant ouvert le score dès la 13e minute par Maâchi, avant de concéder l'égalisation devant Hazi à la 90'+1. Un nul qui arrange beau-

coup plus les affaires du WAB, car il reste premier club non relégable, mais avec désormais une seule longueur d'avance sur le MC El Eulma, qui de surcroît compte un match en retard, qu'il doit disputer le 31 mars courant contre le Paradou AC. Cette 25^e journée sera clôturée samedi, après le déroulement du match USM Blida - ASM Oran, et dont le coup d'envoi sera donné à 15h30 au stade des frères Brakni.

Résultats et classement :

MCEE-ASK	1-0
CRBAF-ASO	1-0
MCS-JSMB	3-1
PAC-ABS	3-1
RCA-WAB	1-1
GCM-USB	1-1
JSMS-CABBA	3-1

	Pts	J
1). Paradou AC	53	24
2). USM Blida	38	24
-). US Biskra	38	25
-). JSM Skikda	38	25
5). JSM Béjaïa	37	25
6). MC Saïda	34	25
7). CAB Bou Arréridj	33	25
-). Amel Boussaâda	33	25
9). ASM Oran	30	24
-). ASO Chlef	30	25
-). GC Mascara	30	25
-). CRB Aïn Fekroun	30	25
13). WA Boufarik	27	25
14). MC El Eulma	26	24
15). AS Khroub	24	25
16). RC Arbaâ	19	25

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Dans le centre du pays

Cinq casemates pour terroristes détruites

CINQ CASEMATES pour terroristes ont été détruites et trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été appréhendés vendredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) et des éléments de la Gendarmerie nationale, a indiqué hier un communiqué du ministère de la défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont détruit le 17 mars 2017 à Ain Defla, Tizi Ouzou [1RM et Bordj Bou Arréridj] 5° RM, cinq casemates (05) pour terroristes, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois éléments de soutien aux groupes terroristes à Oran et Sidi Bel-

Abbès/2° RM», a précisé la même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des éléments de la Gendarmerie nationale et des gardes-frontières ont arrêté à Sidi Bel-Abbès et Tlemcen/2° RM, trois narcotrafiquants et saisi une quantité de kif traité s'élevant à 103,25 kilogrammes. D'autre part, des gardes-frontières ont mis en échec, à Souk Ahras, Tébessa et El Taref/5° RM, des tentatives de contrebande d'une importante quantité de carburants s'élevant à 20 708 litres, tandis que 15 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Béchar, Ouargla et Tlemcen.

(APS)

Après avoir dérobé une arme à un militaire en patrouille

Un homme abattu à l'aéroport d'Orly

UN HOMME a été abattu hier matin par les forces de sécurité à l'aéroport d'Orly, au sud de Paris, après avoir dérobé une arme à un militaire en patrouille dans le cadre de la lutte antiterroriste, et le trafic aérien a été suspendu, a déclaré un porte-parole du ministère de l'Intérieur français. Vers 07h30 GMT, «un homme a dérobé une arme à un militaire puis s'est réfugié dans un commerce de l'aéroport avant d'être abattu par les forces de sécurité», a déclaré le porte-parole cité par l'AFP. Le «trafic aérien a été complètement interrompu pour cet aéroport international», a annoncé l'aviation civile. Il n'y a pas eu de blessés, a précisé le ministère de l'Intérieur. Les deux terminaux d'Orly (Sud et Ouest) ont été fermés et les passagers étaient en cours

d'évacuation, a indiqué Aéroports de Paris (ADP). Une opération de déminage était en cours pour déterminer si l'homme était porteur ou non d'explosifs, a précisé le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Pierre-Henry Brandet. Un périmètre de sécurité a été mis en place et d'importants moyens policiers ont été engagés, a-t-il précisé. Le militaire auquel l'arme a été dérobée, en patrouille à l'aéroport d'Orly-Sud, fait partie de l'opération Sentinelle, mise en place à la suite des attentats de janvier 2015 à Paris. Depuis les attentats de novembre 2015 à Paris et en région parisienne (130 morts), la France vit sous le régime de l'état d'urgence qui a été prolongé plusieurs fois et doit rester en vigueur jusqu'au 15 juillet prochain. **Sim L.**

France

Onze candidats retenus pour l'élection présidentielle du 23 avril

ONZE candidats ont été retenus pour le premier tour de l'élection présidentielle française le 23 avril, ayant réuni le nombre de parrainages d'élus requis, a annoncé hier le Conseil constitutionnel. Huit premiers candidats avaient déjà franchi cette semaine le cap des 500 signatures d'élus nécessaires pour se présenter, dont les cinq en tête dans les intentions de vote, qui doivent se retrouver pour un débat télévisé lundi soir : le conservateur François Fillon, le socialiste Benoît Hamon, Emmanuel Macron («ni gauche, ni droite»), Marine Le Pen (extrême droite), Jean-Luc Mélenchon (gauche radicale). Trois «petits» candidats, Nicolas Dupont-Aignan (souverainiste), Nathalie Arthaud (extrême gauche) et François Asselineau (souverainiste), com-

plétaient la première liste, selon la même source. Trois autres se sont qualifiés en extremis avant la clôture du dépôt des candidatures et parrainages vendredi soir, à l'issue d'une difficile campagne de terrain : Jacques Cheminade, déjà candidat en 1995 et 2012 avec un résultat symbolique, Jean Lassalle, député centriste et Philippe Poutou, qui porte le flambeau du Nouveau Parti Anticapitaliste (extrême gauche). Les dossiers des onze candidats – il étaient dix en 2012 – ont été validés, la répartition des «parrains» respectant des critères de diversité géographique. Ces parrainages sont complétés par une déclaration de candidature ainsi qu'une déclaration de patrimoine. Plus de 14 500 élus, sur environ 42 000 en France, ont apporté leur signature à un candidat.

Léger rebond du prix du pétrole



Loumis

Djalou@hotmail.com

Retard dans les travaux de la station d'épuration d'Akbou

La société portugaise Sitel exclue du projet

■ Lors de sa visite du chantier de la station d'épuration d'Akbou il y a quelques jours, le wali de Béjaïa, Mohamed Hattab, avait confirmé la résiliation du contrat de l'entreprise portugaise Sitel.

Par Hocine C.

Cette dernière est considérée défaillante puisque le taux d'avancement des travaux de cette station qui avaient débuté en 2015 et avaient été confiés au groupement d'entreprises Algéro-portugais Sitel/Constel n'ont atteint que les 47%. «Un contrat de résiliation du marché va s'effectuer avec l'entreprise portugaise, puisque l'Office national de l'assainissement a déjà adressé des

mises en demeure au groupement, mais sans résultat», a indiqué, hier, la cellule de communication de la wilaya. Et d'ajouter : «Le chef de l'exécutif a instruit le directeur de l'hydraulique afin de confier la réalisation du reste des travaux à l'entreprise algérienne en place, qui doit renforcer son chantier en moyens humains et matériels afin de rattraper le retard et livrer le projet». Et d'expliquer les bienfaits et les incidences positives de cette station d'épuration : «Ce projet va per-

mettre la protection du milieu récepteur (Oued Soummam), la lutte contre les maladies à transmission hydrique, l'amélioration du cadre de vie des citoyens, la réutilisation des eaux épurées, la valorisation des boues à des fins agricoles et enfin la création d'emplois». «La station est d'une capacité de 100 000 équivalent/habitant et le volume d'eau usée qui sera traité est de 16 000 m³/j», a poursuivi la

H. C.

Dans plusieurs communes d'Alger

L'alimentation en eau potable sera perturbée aujourd'hui

L'alimentation en eau potable sera perturbée dans plusieurs communes d'Alger, dimanche de 1h00 à 20h00, en raison de travaux de maintenance, a annoncé vendredi la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal). Cette perturbation affectera les communes de Chéraga, Dely Brahim, Beni Messous, Bouzareah, Birkhadem, Gué de Constantine (Zhun Ain El Malha), Ben Aknoun (RN36), Bologhine (Zghara) et Rais Hamidou (quartier Sidi Lekbir), a précisé Seaal dans un communiqué. Afin de garantir la stabilité et la continuité de service durant la saison estivale dans les communes de l'Ouest d'Alger, la Société des

eaux et de l'assainissement d'Alger (Seaal) engagera des travaux de maintenance électrique et électromécanique sur ses systèmes de production et de transfert d'eau potable, a expliqué l'entreprise. Ces travaux de «maintenance préventive», qui sont localisés à Garidi, «débuteront dimanche à 1h00 du matin et s'achèveront le même jour à 20h00», a-t-elle précisé. La remise en pression du système alimentant ces communes, et qui consiste au remplissage progressif de la canalisation de transfert d'eau alimentant les stations de pompage de Rostomia et d'Ali Remli situées dans la commune de Bouzareah, «sera réalisée du

dimanche à 20h00 au lundi à 8h00». Le remplissage de l'ensemble des réservoirs et châteaux d'eau, qui permet le retour à la normale de la distribution «se fera durant la journée du lundi». A l'exception des communes de Birkhadem et Gué de Constantine (Zhun Ain El Malha) pour lesquelles la distribution reprendra normalement durant la journée de lundi, la distribution dans les autres communes «se rétablira progressivement durant la nuit du lundi, et sera totalement rétablie au cours de la journée du mardi». Seaal a assuré, à cet effet, avoir mobilisé les moyens nécessaires afin de respecter les délais d'intervention. **Slim O./APS**